



Ville de Piraé
POLYNÉSIE FRANÇAISE TAHITI

Subdivision Administrative des Iles du Vent
ARRIVÉE LE

Cachet S.A.I.D.V. :

29 MARS 2018

N° / IDV

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DELIBERATION N° 005 / 2018 DU 27 MARS 2018

Portant approbation du compte administratif, du compte de gestion et de l'affectation du résultat de fonctionnement au titre du budget annexe du service public de l'eau pour l'exercice 2017.

Date de convocation : 21 mars 2018	L'an deux mille dix-huit, le vingt-sept mars, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de Madame Yvette LICHTLE, première adjointe au Maire.								
Date d'affichage : 21 mars 2018									
Date d'affichage du compte-rendu : 28 mars 2018									
Date d'affichage de la présente délibération : 29 MARS 2018									
Résultats des votes :	Conformément à l'article L.2121-15 du Code général des Collectivités Territoriales, il a été procédé à la nomination des secrétaires de séance.								
<table border="1"> <tr> <td>VOTANTS</td> <td>29</td> </tr> <tr> <td>POUR</td> <td>29</td> </tr> <tr> <td>CONTRE</td> <td>00</td> </tr> <tr> <td>ABSTENTION</td> <td>00</td> </tr> </table>	VOTANTS	29	POUR	29	CONTRE	00	ABSTENTION	00	Monsieur Heimana TAURAA et Madame Eliane LECHENE ont été désignées pour remplir cette fonction.
VOTANTS	29								
POUR	29								
CONTRE	00								
ABSTENTION	00								
La délibération est adoptée à l'unanimité	<table border="1"> <tr> <td>ELUS EN EXERCICE</td> <td>33</td> </tr> <tr> <td>PRESENTS</td> <td>22</td> </tr> <tr> <td>PROCURATION</td> <td>07</td> </tr> </table>	ELUS EN EXERCICE	33	PRESENTS	22	PROCURATION	07		
ELUS EN EXERCICE	33								
PRESENTS	22								
PROCURATION	07								

	Présent	Absent	Procuration à
M. Edouard FRITCH		X	
Mme Yvette LICHTLE née BOHL	X		
M. Abel TEMARII	X		
Mme Marie Madeleine MAO		X	
M. Félix ATEM	X		
Mme Lorraine HUNTER née MO TAM PO	X		
M. Heimana TAURAA	X		
Mme Eliane LECHENE née LAUZUN	X		
M. Yvonnick RAFFIN	X		
Mme Yvannah TIXIER née POMARE	X		
M. Jean CHICOU	X		
Mme Miriama MACE		X	Christophe TAURAATUA
M. Jean-Claude PAQUIER		X	Irvine PARO
Mme Doris RAUFEA née DROLLET	X		
M. Léon MAKE	X		
Mme Maire SVARC	X		
M. Christophe TAURAATUA	X		
M. Samuel MOO SUNG	X		
M. Maono TERE		X	Rosana TEHOIRI
M. Christophe TEAO		X	Raiarii TETOOFA
Mme Riveta URAHUTIA		X	Heimana TAURAA
M. Milton PARAUE	X		
Mme Taiana TEPU née THUNOT	X		
Mme Turere FOLIAKI née BAMBRIDGE		X	Yvette LICHTLE
Mme Rosana TEHOIRI	X		
M. Kapo MOU KAM TSE	X		
Mme Keehi WONG		X	
Mme Raiarii TETOOFA	X		
M. Irvine Tekohututoua PARO	X		
Mme Béatrice VERNAUDON		X	Maiana BAMBRIDGE
Mme Maiana BAMBRIDGE	X		
M. Théodore TETUAETARA		X	
Mme Thilda HAREHOE née GARBUTT	X		
TOTAL	22	11	7 procurations

DELIBERATION N° 005/2018 DU 27 MARS 2018

Portant approbation du compte administratif, du compte de gestion et de l'affectation du résultat de fonctionnement au titre du budget annexe du service public de l'eau pour l'exercice 2017.

LE CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE PIRAE

- VU la loi organique n° 2004-192 du 27 février 2004 modifiée, portant statut d'autonomie de la Polynésie française, ensemble la loi n° 2004-193 du 27 février 2004, complétant le statut d'autonomie de la Polynésie française ;
- VU le code général des collectivités territoriales applicable en Polynésie française ;
- VU l'arrêté n° 173/AA du 30 janvier 1965 instituant la commune de Pirae ;
- VU l'instruction relative à la nouvelle comptabilité budgétaire M14 ;
- VU la délibération n° 20/2011 du 1^{er} juin 2011 approuvant la mise en place d'un budget annexe du service public de l'eau à compter de l'exercice 2011 ;
- VU la délibération n° 21/2011 du 1^{er} juin 2011 portant création de la régie de l'eau ;
- VU la délibération n° 029/2017 du 30 mars 2017 portant approbation du budget primitif du service public de l'eau (budget annexe) pour l'exercice 2017 ;
- VU les explications fournies par Madame Yvette LICHTLE, première adjointe au Maire ;

Exposé des motifs :

Après la présentation du compte administratif en concordance avec le compte de gestion du comptable du Trésor, il est proposé de voter la délibération portant approbation du compte administratif, du compte de gestion et de l'affectation du résultat de fonctionnement au titre du budget annexe du service public de l'eau pour l'exercice 2017.

Après en avoir délibéré en sa séance du 27 mars 2018 ;

Lors du vote	Compte administratif 2017	Compte de gestion 2017	Affectation du résultat de fonctionnement 2017
Nombre de membres en exercice :	33	33	33
Nombre de membres présents :	22	22	22
Nombre de suffrages exprimés :	29	29	29
Nombre de votes POUR	29	29	29
Nombre de votes CONTRE	00	00	00
Nombres d'ABSTENTIONS	00	00	00

ADOPTE :

Article 1^{er} : Donne acte de la présentation du compte administratif au titre du budget annexe du service public de l'eau pour l'exercice 2017, lequel peut se résumer ainsi :

Libellé	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Résultats à la clôture de l'exercice 2016		376 257		129 009 281	0	129 385 538
Part affectée à l'investissement exercice 2016	0				0	0
Opération de l'exercice 2017	19 845 969	19 495 668	45 751 221	98 131 402	65 597 190	117 627 070
TOTAUX	19 845 969	19 871 925	45 751 221	227 140 683	65 597 190	247 012 608
Résultats de clôture de l'exercice 2017	25 956		181 389 462			181 415 418
Solde d'exécution de l'exercice	Déficit :					
	Excédent :		181 389 462			
			115 494 515			
			34 681 313			
			100 576 260			

Article 2 : Constate les identités de valeur avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes, et en conséquence, déclare que le compte de gestion dressé par le comptable n'appelle de sa part ni observation ni réserve.

Article 3 : Reconnaît la sincérité des restes à réaliser.

Article 4 : Arrête les résultats tels qu'indiqués à l'article 1^{er} en francs pacifique.

Article 5 : Décide d'affecter comme suit le résultat de fonctionnement en francs pacifique :

25 956	au compte R002 (excédent de fonctionnement reporté)
0	au compte 1068 (recettes d'investissement)
25 956	au compte R002 (excédent de fonctionnement reporté)

Article 6 : Conformément aux dispositions de l'article R.421-1 du code de justice administrative, le Tribunal Administratif de la Polynésie française peut être saisi par la voie du recours formée contre le présent acte, dans un délai de deux (2) mois à compter de sa date de publication.

Article 7 : Le Directeur général des services et le Chef du service des ressources sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente délibération, qui sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera.

La première adjointe au Maire,



 Yvette LICHTLE

Acte rendu exécutoire après envoi à la Subdivision administrative

Le.....**29 MARS 2018**..... et publication du**29 MARS 2018**.....


Edouard FRITCH
 Le Maire

Mme Yvette LICHTLE

BUDGET ANNEXE DE L'EAU

**Commune
de Pirae (1)**

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL (2)

Numéro TAHITI : 007260

POSTE COMPTABLE DU BUDGET ANNEXE DE L'EAU (3)

M 14

COMPTE ADMINISTRATIF

Voté par nature

Année 2017

- (1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte etc...)
(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.
(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.



Sommaire

I. Informations générales

- A - Informations statistiques, fiscales et financières
- B - Modalités de vote du budget

II. Présentation générale du budget

- A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser
- A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres
- A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres

- B1 - Balance générale du budget - Dépenses
- B2 - Balance générale du budget - Recettes

III. Vote du budget

- A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses
- A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes

- B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses
- B2 - Section d'investissement - Détail des recettes
- B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles

IV. Annexes

A - Eléments du bilan

- A1 - Présentation croisée par fonction (1)
- A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement
- A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement
- A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie
- A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dettes
- A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux
- A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours
- A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture
- A2.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement
- A2.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N
- A2.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme
- A2.9 - Etat de la dette - Autres dettes
- A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements
- A4 - Etat des provisions
- A5 - Etalement des provisions
- A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses
- A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes
- A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement – Fonctionnement (2)
- A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement – Investissement (2)
- A7.2.1 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Fonctionnement (2)
- A7.2.2 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA – Investissement (3)
- A7.3.1 - Etats de la répartition de la TEOM – Fonctionnement (4)
- A7.3.2 - Etats de la répartition de la TEOM – Investissement (4)
- A8 - Etat des charges transférées
- A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers
- A10.1 - Variation des patrimoines (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées
- A10.2 - Variation des patrimoines (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties
- A10.3 - Opérations liées aux cessions
- A10.4 - Variation des patrimoines (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées
- A10.5 - Variation des patrimoines (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties
- A11 - Etat des travaux en régie
- A12 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale

B - Engagements hors bilan

- B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement
- B1.2 - Calcul du ratio d'endettement
- B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail
- B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé
- B1.5 - Etat des autres engagements donnés
- B1.6 - Etat des engagements reçus
- B1.7 - Liste des concours attribués à des tiers en nature ou en subventions
- B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents
- B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents
- B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale

Sommaire

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel

C1.2 - Actions de formation des élus

C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier

C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement

C3.2 - Liste des établissements publics créés

C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe

C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe

C3.5 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes

C3.6 - Identification des flux croisés

D - Décisions en matière des taux de contributions directes - Arrêté et signatures

D1 - Décisions en matière de taux de contributions directes

D2 - Arrêté et signatures

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une

commune de 3500 habitants et plus (art R 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Elle n'a cepen

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art L. 2221-11 du CGCT),

(3) Cf. article R. 2313-3 du CGCT.

(4) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers.

I – INFORMATIONS GENERALES
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES

I
A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE)	14 209
Nombre de résidences secondaires (article R.2313-1 <i>in fine</i>)	60
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	0

Informations fiscales N-2 (1)					
	Potentiel fiscal et financier		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales de la strate	
	Fiscal	Financier		Fiscal	Financier
3 taxes					
Taxe professionnelle					
4 taxes					

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	669	
2	Produit des impositions directes/population	0	
3	Recettes réelles de fonctionnement /population	1 220	
4	Dépenses d'équipement brut/population	2 611	
5	Encours réel de la dette/population	7 024	
6	Dotation globale de fonctionnement / population	0	
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (1)	61,8%	
8	Coefficient de mobilisation du potentiel fiscal (2)	0,0%	
8 bis	Coefficient de mobilisation du potentiel fiscal élargi (2) (4)	0,0%	
9	Dépenses réelles de fonct. et rembours. annuel de la dette en capital/recettes réelles de fonct. (1)	92,2%	
10	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (1)	214,0%	
11	Encours réel de la dette/recettes réelles de fonctionnement (1)	575,8%	

■ Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 11 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L.2313-1, L. 2313-2, R.2313-1, R.2313-2 et R.5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R.2313-7, R.5211-15 et R.5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

(4) Le CMPF élargi est applicable aux communes appartenant à un EPCI à fiscalité propre.

I - INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

POUR MEMOIRE (1)

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau chapitre pour la section de fonctionnement ;

- au niveau du chapitre pour la section d'investissement.

- (3) sans les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3

- (4) avec vote formel sur chacun des chapitres

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

[...]

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (5) :

- semi budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement)

(1) Rappeler les modalités relatives au vote du budget.

(2) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(3) indiquer 'avec' ou 'sans' les chapitres d'opérations d'équipement

(4) indiquer 'avec' ou 'sans' vote formel

(5) A compléter par un seul des deux choix suivants

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),

- budgétaires (délibération n° du).

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	19 845 969	G	19 495 668
	Section d'investissement	B	45 751 221	H	98 131 402

REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002) C= DEPENSES (si déficit) I= RECETTES (si excédent)	C	0	I	376 257
	Report en section d'investissement (001) D=DEPENSES (si déficit) J= RECETTES (si excédent)	D	0	J	129 009 281

TOTAL (réalisations + reports)	=A+B+C+D	65 597 190	=G+H+I+J	247 012 608
---	----------	------------	----------	-------------

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1	Section de fonctionnement	E	0	K	0
	Section d'investissement	F	115 494 515	L	34 681 313
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	=E+F	115 494 515	=K+L	34 681 313

RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	=A+C+E	19 845 969	=G+I+K	19 871 925
	Section d'investissement	=B+D+F	161 245 736	=H+J+L	261 821 996
	TOTAL CUMULE	=A+B+C+D+E+F	181 091 705	=G+H+I+J+K+L	281 693 921

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap. /art	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		E	0
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F	115 494 515
13	Subventions d'investissement	0	34 681 313
20	Immobilisations incorporelles	1 247 520	0
23	Immobilisations en cours	114 246 995	0

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(2) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de compte, tant en dépenses qu'en recettes.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charg. Rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	3 110 000	1 255 338	1 650 026	0	204 636
012	Charges de personnel et frais assimilés	9 030 000	5 869 947	0	0	3 160 053
Total des dépenses de gestion courante		12 140 000	7 125 285	1 650 026	0	3 364 689
66	Charges financières	800 000	688 190	0	0	111 810
67	Charges exceptionnelles	2 480 000	35 292	0	0	2 444 708
68	Dotations aux provisions (1)	2 520 000	0			2 520 000
Total des dépenses réelles de fonctionnement		17 940 000	7 848 767	1 650 026	0	8 441 207

023	Virement à la section d'investissement (2)	6 600 000				
042	Opé d'ordre de transfert entre sections (2)	10 400 000	10 347 176			52 824
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		17 000 000	10 347 176			6 652 824

TOTAL		34 940 000	18 195 943	1 650 026	0	15 094 031
--------------	--	-------------------	-------------------	------------------	----------	-------------------

Pour information D 002 déficit de fonctionnement reporté de N-1	(3)	0				
---	-----	---	--	--	--	--

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
70	Produits des services, du domaine et ventes...	0	298 575	0	0	-298 575
75	Autres produits de gestion courante	500 000	0	0	0	500 000
Total des recettes de gestion courante		500 000	298 575	0	0	201 425
77	Produits exceptionnels	31 863 743	17 035 665	0	0	14 828 078
Total des recettes réelles de fonctionnement		32 363 743	17 334 240	0	0	15 029 503

042	Opé d'ordre de transfert entre sections (2)	2 200 000	2 161 428			38 572
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		2 200 000	2 161 428			38 572

TOTAL		34 563 743	19 495 668	0	0	15 068 075
--------------	--	-------------------	-------------------	----------	----------	-------------------

Pour information R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1	(3)	376 257				
--	-----	---------	--	--	--	--

- (1) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
(2) DF 023 - RI 021 ; DI 040 - RF 042 ; RI 040 - DF 042 ; DI 041 - RI 041 ; DF 043 - RF 043.
(3) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté)

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	5 100 000	2 910 880	1 247 520	941 600
23	Immobilisations en cours	173 435 463	34 188 468	114 246 995	25 000 000
Total des dépenses d'équipement		178 535 463	37 099 348	115 494 515	25 941 600
16	Emprunts et dettes assimilées	6 600 000	6 490 445	0	109 555
Total des dépenses financières		6 600 000	6 490 445	0	109 555
Total des dépenses réelles d'investissement		185 135 463	43 589 793	115 494 515	26 051 155
040	Opé d'ordre de transfert entre sections (1)	2 200 000	2 161 428		38 572
Total des dépenses d'ordre d'investissement		2 200 000	2 161 428		38 572
TOTAL		187 335 463	45 751 221	115 494 515	26 089 727
Pour information D 001 solde d'exécution négatif reporté de N-1		(2) 0			

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
13	Subventions d'investissement	41 326 182	8 184 226	34 681 313	-1 539 357
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0	79 600 000	0	-79 600 000
Total des recettes d'équipement		41 326 182	87 784 226	34 681 313	-81 139 357
Total des recettes financières		0	0	0	0
Total des recettes réelles d'investissement		41 326 182	87 784 226	34 681 313	-81 139 357
021	Virement de la section de fonctionnement (1)	6 600 000			
040	Opé d'ordre de transfert entre sections (1)	10 400 000	10 347 176		52 824
Total des recettes d'ordre d'investissement		17 000 000	10 347 176		6 652 824
TOTAL		58 326 182	98 131 402	34 681 313	-74 486 533
Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1		(2) 129 009 281			

(1) DF 023 = RI 021; D1040 = RF042; R1040 = DF042; D1041 = RI041; DF043 = RF043;

(2) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté);

(3) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracés dans le cadre de budgets annexes;

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace le cas échéant l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur;

(5) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée;

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9);

(7) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 - Mandats émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	2 905 364		2 905 364
012	Charges de personnel et frais assimilés	5 869 947		5 869 947
66	Charges financières	688 190	0	688 190
67	Charges exceptionnelles	35 292	0	35 292
68	Dotation aux amortissements et provisions	0	10 347 176	10 347 176
	Dépenses de fonctionnement - Total	9 498 793	10 347 176	19 845 969

Pour information			0
D002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1			

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
13	Subventions d'investissement	0	2 161 428	2 161 428
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non budgétaires)	6 490 445	0	6 490 445
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	2 910 880	0	2 910 880
23	Immobilisations en cours (6)	34 188 468	0	34 188 468
	Dépenses d'investissement - Total	43 589 793	2 161 428	45 751 221

Pour information			0
D001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1			

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires;

(2) Voir liste des opérations d'ordre;

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié;

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants;

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires;

(6) Hors chapitres "opérations d'équipement";

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail des annexes IV A9);

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 - Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	298 575		298 575
77	Produits exceptionnels	17 035 665	2 161 428	19 197 093
Recettes de fonctionnement - Total		17 334 240	2 161 428	19 495 668

Pour information R002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1				376 257
---	--	--	--	----------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
13	Subventions d'investissement	8 184 226	0	8 184 226
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	79 600 000	0	79 600 000
28	Amortissements des immobilisations		10 347 176	10 347 176
Recettes d'investissement - Total		87 784 226	10 347 176	98 131 402

Pour information R001 Solde d'exécution positif reporté de N-1				129 009 281
--	--	--	--	--------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires;
(2) Voir liste des opérations d'ordre;
(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié;
(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires;
(5) Hors chapitres "opérations d'équipement";
(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail des annexes IV A9);
(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	0	0	0	0	0
70	Produits des services, du domaine...	0	298 575	0	0	-298 575
70128	Autres taxes et redev d'eau	0	298 575	0	0	-298 575
73	Impôts et taxes	0	0	0	0	0
74	Dotations et participations	0	0	0	0	0
75	Autres produits de gestion courante	500 000	0	0	0	500 000
757	Red. Vers. par fermiers & Conc.	500 000	0	0	0	500 000
TOTAL= RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013		500 000	298 575	0	0	201 425

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
76	Produits financiers (b)	0	0	0	0	0
77	Produits exceptionnels (c)	31 863 743	17 035 665	0	0	14 828 078
774	Subventions exceptionnelles	31 863 743	17 000 000	0	0	14 863 743
7788	Produits except divers	0	35 665	0	0	-35 665
78	Reprises sur provisions (d) (2)	0	0			0
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		32 363 743	17 334 240	0	0	15 029 503

042	Op d'ordre de transfert entre sections (3) (4) (5)	2 200 000	2 161 428			38 572
777	Quote part subvention inv.	2 200 000	2 161 428			38 572
043	Op ordre à l'intérieur de la sect de fonct (6)	0	0			0
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		2 200 000	2 161 428			38 572

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=total des opérations réelles et d'ordre)	34 563 743	19 495 668	0	0	15 068 075
--	-------------------	-------------------	----------	----------	-------------------

Pour information R002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1	376 257
--	---------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	
Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= différence ICNE N - ICNE N-1	0

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement;
(2) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi budgétaires;
(3) Cf définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040;
(4) Pour les comptes 77... : dont 776;
(5) Pour le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires;
(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

SECTION D'INVESTISSEMENT

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0	0	0	0
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204	5 100 000	2 910 880	1 247 520	941 600
2031	Frais d'études	5 100 000	2 910 880	1 247 520	941 600
204	Subventions d'équipement versées (sauf opérations)	0	0	0	0
21	Immobilisations corporelles (sauf opérations)	0	0	0	0
22	Immobilisations reçues en affectation (sauf opération	0	0	0	0
23	Immobilisations en cours (sauf opérations)	173 435 463	34 188 468	114 246 995	25 000 000
2315	Instal., Mat.et Out. Tech.	173 435 463	34 188 468	114 246 995	25 000 000
	Opérations d'équipement n° (1 ligne par opé.) (2)	0	0	0	0
		0	0	0	0
Total des dépenses d'équipement		178 535 463	37 099 348	115 494 515	25 941 600

10	Dotations, fonds divers et réserves	0	0	0	0
13	Subventions d'investissement	0	0	0	0
1311	Etat et Etab. nationaux	0	0	0	0
1312	Territoire	0	0	0	0
13148	Autres communes	0	0	0	0
1322	Territoire	0	0	0	0
1337	FiP - dotation affectée	0	0	0	0
1341	D.G.E.	0	0	0	0
16	Emprunts et dettes assimilées	6 600 000	6 490 445	0	109 555
16422	Agence française de dévelmnt.	6 600 000	6 490 445	0	109 555
18	Compte de liaison: affectation à	0	0	0	0
26	Participations et créances rattachées à des particip.	0	0	0	0
27	Autres immobilisations financières	0	0	0	0
020	Dépenses imprévues	0	0	0	0
Total des dépenses financières		6 600 000	6 490 445	0	109 555

45...1	Opé pour compte de tiers n° (1 ligne par opé) (3)	0	0	0	0
Total des dépenses d'opération pour compte de tiers		0	0	0	0

TOTAL DEPENSES REELLES	185 135 463	43 589 793	115 494 515	26 051 155
-------------------------------	--------------------	-------------------	--------------------	-------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement;

(2) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement;

(3) Voir annexe IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
040	Opérations d'ordre transfert entre sections (4)	2 200 000	2 161 428		38 572
	Reprises sur autofinancement antérieur (5)	2 200 000	2 161 428		38 572
139148	Autres Communes	2 200 000	2 161 428		38 572
	Charges transférées (6)	0	0		0
2031	Frais d'études	0	0		0
041	Opérations patrimoniales (7)	0	0		0
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		2 200 000	2 161 428		38 572

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles de l'ordre)	187 335 463	45 751 221	115 494 515	26 089 727
--	--------------------	-------------------	--------------------	-------------------

Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1	0
--	---

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(2) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.
(3) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
(4) Cf. définitions du chapitre d'opérations d'ordre, DI 040=RF 042.
(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(6) Dont 192.
(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041= RI 041.

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0	0	0	0
13	Subventions d'investissement	41 326 182	8 184 226	34 681 313	-1 539 357
1311	Etat et Etab. nationaux	2 621 600	0	24 956 179	-22 334 579
1312	Territoire	0	0	7 618 814	-7 618 814
13148	Autres communes	31 740 756	0	0	31 740 756
1322	Territoire	2 332 922	2 332 922	0	0
1337	FIP - dotation affectée	0	1 220 400	2 106 320	-3 326 720
1341	D.G.E.	4 630 904	4 630 904	0	0
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0	79 600 000	0	-79 600 000
16422	Agence française de dévelmnt.	0	79 600 000	0	-79 600 000
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0	0	0	0
204	Subventions d'équipement versées	0	0	0	0
21	Immobilisations corporelles	0	0	0	0
22	Immobilisations reçues en affectation	0	0	0	0
23	Immobilisations en cours	0	0	0	0
Total des recettes d'equipement		41 326 182	87 784 226	34 681 313	-81 139 357

10	Dotations, fonds divers et réserves	0	0	0	0
138	Autres subv. d'investissement non transférables	0	0	0	0
165	Dépôts et cautionnements reçus	0	0	0	0
18	Compte de liaison: affectation à	0	0	0	0
26	Participations et créances rattachées à des particip.	0	0	0	0
27	Autres immobilisations financières	0	0	0	0
024	Produits des cessions d'immobilisations	0	0	0	0
Total des recettes financières		0	0	0	0

45...2	Opé pour compte de tiers n° (1 ligne par opé) (2)				
Total des recettes d'opération pour compte de tiers		0	0	0	0

TOTAL DES RECETTES REELLES		41 326 182	87 784 226	34 681 313	-81 139 357
-----------------------------------	--	-------------------	-------------------	-------------------	--------------------

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(2) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
021	<i>Virement de la section de fonctionnement</i>	6 600 000			
040	<i>Opérations d'ordre de transfert entre sections (3) (4)</i>	10 400 000	10 347 176		52 824
28031	<i>Frais d'études</i>	158 610	158 610		0
281531	<i>Réseaux d'adduction d'eau</i>	9 725 282	9 725 282		0
281534	<i>Réseaux d'électrification</i>	386 437	386 437		0
28188	<i>Autres immo corporelles</i>	129 671	76 847		52 824
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		17 000 000	10 347 176		6 652 824
041	<i>Opérations patrimoniales (5)</i>	0	0		0
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		17 000 000	10 347 176		6 652 824
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		58 326 182	98 131 402	34 681 313	-74 486 533
Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1		129 009 281			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.



IV - ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)	A1

Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Service généraux administrat ^o publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse
---------	--	---	--	----------------------------------	--------------	---------------------------

INVESTISSEMENT

REALISATIONS (de l'exercice + restes à réaliser N-1)						
Dépenses réelles	0	0	0	0	0	0
Equipements communaux (2)	0	0	0	0	0	0
Equip non communaux (c/204) (3)	0	0	0	0	0	0
Opérations financières	0	0	0	0	0	0
Dépenses d'ordre	0	0	0	0	0	0
001 Solde d'exécution reporté de N-1	0	0	0	0	0	0
Total dépenses	0	0	0	0	0	0
Total recettes	0	0	0	0	0	0
Solde d'investissement	0	0	0	0	0	0

RESTES A REALISER au 31/12/N						
Total RAR dépenses	0	0	0	0	0	0
Total RAR recettes	0	0	0	0	0	0
Solde RAR d'investissement	0	0	0	0	0	0

FONCTIONNEMENT

REALISATIONS (de l'exercice + restes à réaliser N-1)						
Total dépenses	0	0	0	0	0	0
Total recettes	0	0	0	0	0	0
Solde de fonctionnement	0	0	0	0	0	0

RESTES A REALISER au 31/12/N						
Total RAR dépenses	0	0	0	0	0	0
Total RAR recettes	0	0	0	0	0	0
Solde RAR de fonctionnement	0	0	0	0	0	0

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L.2312-3, R.2311-1 et R.2311-10. Dans les communes de 3500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicable à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L.5211-36 a1 et R. 5211-14 + L.5711-1 et R.5712 du CGCT).

(2) Ou biens de la structure intercommunale

(3) Ou biens ne relevant pas de la structure intercommunale

IV - ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)	A1

Libellé	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnemt	9 Action économique	TOTAL
---------	---	--------------	---------------	---	---------------------------	-------

INVESTISSEMENT

REALISATIONS (de l'exercice + restes à réaliser N-1)						
Dépenses réelles	0	0	0	-71 904 722	0	-71 904 722
Equipements communaux (2)	0	0	0	37 099 348	0	37 099 348
Equip non communaux (c/204) (3)	0	0	0	0	0	0
Opérations financières						0
Dépenses d'ordre	0	0	0	2 161 428	0	2 161 428
001 Solde d'exécution reporté de N-1						0
Total dépenses	0	0	0	-69 743 294	0	-69 743 294
Total recettes	0	0	0	192 459 370	0	192 459 370
Solde d'investissement	0	0	0	262 202 664	0	262 202 664

RESTES A REALISER au 31/12/N						
Total RAR dépenses	0	0	0	115 494 515	0	115 494 515
Total RAR recettes	0	0	0	34 681 313	0	34 681 313
Solde RAR d'investissement	0	0	0	-80 813 202	0	-80 813 202

FONCTIONNEMENT

REALISATIONS (de l'exercice + restes à réaliser N-1)						
Total dépenses	0	0	0	19 845 969	0	19 845 969
Total recettes	0	0	0	19 871 925	0	19 871 925
Solde de fonctionnement	0	0	0	25 956	0	25 956

RESTES A REALISER au 31/12/N						
Total RAR dépenses	0	0	0	0	0	0
Total RAR recettes	0	0	0	0	0	0
Solde RAR de fonctionnement	0	0	0	0	0	0

IV - ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE	AI

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Service généraux administrat ^o publics	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse
---------	---------	--	---	--	----------------------------------	--------------	---------------------------

INVESTISSEMENT

DEPENSES							
Total dépenses d'investissement		0	0	0	0	0	0
Dépenses réelles		0	0	0	0	0	0
16	Emprunts et dettes assimilées	0	0	0	0	0	0
20	Immobilisations incorporelles	0	0	0	0	0	0
23	Immobilisations en cours	0	0	0	0	0	0
Opérations d'équipement		0	0	0	0	0	0
45	Opérations pour compte de tiers	0	0	0	0	0	0
<i>Dépenses d'Ordre</i>		0	0	0	0	0	0
040	<i>Opérations d'ordre de transfert entre section</i>	0	0	0	0	0	0
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	0	0	0	0	0	0
001	Solde d'exécution reporté de N-1	0	0	0	0	0	0

RECETTES							
Total recettes d'investissement		0	0	0	0	0	0
Recettes réelles		0	0	0	0	0	0
13	Subventions d'investissement	0	0	0	0	0	0
16	Emprunts et dettes assimilées	0	0	0	0	0	0
45	Opérations pour compte de tiers	0	0	0	0	0	0
<i>Recettes d'Ordre</i>		0	0	0	0	0	0
040	<i>Opérations d'ordre de transfert entre section</i>	0	0	0	0	0	0
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	0	0	0	0	0	0
001	Solde d'exécution reporté de N-1	0	0	0	0	0	0

IV - ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE	A1

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Service généraux administrat ^o publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse
---------	---------	--	---	--	----------------------------------	--------------	---------------------------

FONCTIONNEMENT

DEPENSES							
Total dépenses de fonctionnement		0	0	0	0	0	0
Dépenses réelles		0	0	0	0	0	0
011	Charges à caractère général	0	0	0	0	0	0
012	Charges de personnel et frais assimilés	0	0	0	0	0	0
66	Charges financières	0	0	0	0	0	0
67	Charges exceptionnelles	0	0	0	0	0	0
<i>Dépenses d'Ordre</i>		0	0	0	0	0	0
042	<i>Opérations d'ordre de transfert entre sections</i>	0	0	0	0	0	0
043	<i>Opérations d'ordre à l'intérieur section fonctionnement</i>	0	0	0	0	0	0

RECETTES

Total recettes de fonctionnement		0	0	0	0	0	0
Recettes réelles		0	0	0	0	0	0
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	0	0	0	0	0	0
77	Produits exceptionnels	0	0	0	0	0	0
<i>Recettes d'Ordre</i>		0	0	0	0	0	0
042	<i>Opérations d'ordre de transfert entre sections</i>	0	0	0	0	0	0
043	<i>Opérations d'ordre à l'intérieur section fonctionnement</i>	0	0	0	0	0	0
002	Exédent de fonctionnt reporté de N-1	0	0	0	0	0	0

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé)

IV - ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE	A1

Art (1)	Libellé	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
---------	---------	---	--------------	---------------	--	---------------------------	-------

INVESTISSEMENT

		DEPENSES					
Total dépenses d'investissement		0	0	0	45 751 221	0	45 751 221
Dépenses réelles		0	0	0	43 589 793	0	43 589 793
16	Emprunts et dettes assimilées	0	0	0	6 490 445	0	6 490 445
20	Immobilisations incorporelles	0	0	0	2 910 880	0	2 910 880
23	Immobilisations en cours	0	0	0	34 188 468	0	34 188 468
Opérations d'équipement		0	0	0	0	0	0
45	Opérations pour compte de tiers	0	0	0	0	0	0
<i>Dépenses d'Ordre</i>		0	0	0	2 161 428	0	2 161 428
040	<i>Opérations d'ordre de transfert entre section</i>	0	0	0	2 161 428	0	2 161 428
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	0	0	0	0	0	0
001	Solde d'exécution reporté de N-1	0	0	0	0	0	0

		RECETTES					
Total recettes d'investissement		0	0	0	227 140 683	0	227 140 683
Recettes réelles		0	0	0	87 784 226	0	87 784 226
13	Subventions d'investissement	0	0	0	8 184 226	0	8 184 226
16	Emprunts et dettes assimilées	0	0	0	79 600 000	0	79 600 000
45	Opérations pour compte de tiers	0	0	0	0	0	0
<i>Recettes d'Ordre</i>		0	0	0	10 347 176	0	10 347 176
040	<i>Opérations d'ordre de transfert entre section</i>	0	0	0	10 347 176	0	10 347 176
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	0	0	0	0	0	0
001	Solde d'exécution reporté de N-1	0	0	0	129 009 281	0	129 009 281

IV - ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE	A1

Art (1)	Libellé	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
---------	---------	---	--------------	---------------	---	---------------------------	-------

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES					
Total dépenses de fonctionnement		0	0	0	19 845 969	0	19 845 969
Dépenses réelles		0	0	0	9 498 793	0	9 498 793
011	Charges à caractère général	0	0	0	2 905 364	0	2 905 364
012	Charges de personnel et frais assimilés	0	0	0	5 869 947	0	5 869 947
66	Charges financières	0	0	0	688 190	0	688 190
67	Charges exceptionnelles	0	0	0	35 292	0	35 292
<i>Dépenses d'Ordre</i>		0	0	0	10 347 176	0	10 347 176
042	<i>Opérations d'ordre de transfert entre sections</i>	0	0	0	10 347 176	0	10 347 176
043	<i>Opérations d'ordre à l'intérieur section fonctionnement</i>	0	0	0	0	0	0
		0	0	0	0	0	0

		RECETTES					
Total recettes de fonctionnement		0	0	0	19 871 925	0	19 871 925
Recettes réelles		0	0	0	17 334 240	0	17 334 240
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	0	0	0	298 575	0	298 575
77	Produits exceptionnels	0	0	0	17 035 665	0	17 035 665
<i>Recettes d'Ordre</i>		0	0	0	2 161 428	0	2 161 428
042	<i>Opérations d'ordre de transfert entre sections</i>	0	0	0	2 161 428	0	2 161 428
043	<i>Opérations d'ordre à l'intérieur section fonctionnement</i>	0	0	0	0	0	0
002	Exédent de fonctionnement reporté de N-1	0	0	0	376 257	0	376 257

(1) Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1) - DETAIL FONCTIONNEMENT	A 1.1

FONCTION 8 - Aménagement et services urbains, environnement

(2)	Libellé	81 Services urbains	82 Aménagement urbain	83 Environnement	TOTAL
	DEPENSES (2)	19 845 969	0	0	19 845 969
	Dépenses de l'exercice	19 845 969	0	0	19 845 969
011	Charges à caractère général	2 905 364	0	0	2 905 364
012	Charges de personnel et frais assimilés	5 869 947	0	0	5 869 947
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	10 347 176	0	0	10 347 176
66	Charges financières	688 190	0	0	688 190
67	Charges exceptionnelles	35 292	0	0	35 292
	Restes à réaliser au 31/12	0	0	0	0
	RECETTES (2)	19 871 925	0	0	19 871 925
	Recettes de l'exercice	19 871 925	0	0	19 871 925
002	Solde d'exé reporté	376 257	0	0	376 257
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	2 161 428	0	0	2 161 428
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	298 575	0	0	298 575
77	Produits exceptionnels	17 035 665	0	0	17 035 665
	Restes à réaliser au 31/12	0	0	0	0
	SOLDE (3)	25 956	0	0	25 956

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1) - DETAIL FONCTIONNEMENT	A 1.1

FONCTION 8 - Aménagement et services urbains, environnement

(2)	Libellé	Sous fonction 81						
		810 Services communs	811 Eau et assainissement	812 Collecte et traitement ordures ménagères	813 Propreté urbaine	814 Eclairage public	815 Transports urbains	816 Autres réseaux et services divers
DEPENSES (2)		0	19 845 969	0	0	0	0	0
Dépenses de l'exercice		0	19 845 969	0	0	0	0	0
011	Charges à caractère général	0	2 905 364	0	0	0	0	0
012	Charges de personnel et frais assimilés	0	5 869 947	0	0	0	0	0
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	0	10 347 176	0	0	0	0	0
66	Charges financières	0	688 190	0	0	0	0	0
67	Charges exceptionnelles	0	35 292	0	0	0	0	0
Restes à réaliser au 31/12		0	0	0	0	0	0	0
RECETTES (2)		0	19 871 925	0	0	0	0	0
Recettes de l'exercice		0	19 871 925	0	0	0	0	0
002	Solde d'exé reporté	0	376 257	0	0	0	0	0
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	0	2 161 428	0	0	0	0	0
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	0	298 575	0	0	0	0	0
77	Produits exceptionnels	0	17 035 665	0	0	0	0	0
Restes à réaliser au 31/12		0	0	0	0	0	0	0
SOLDE (3)		0	25 956	0	0	0	0	0

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

(3) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT	A 1.2

FONCTION 8 - Aménagement et services urbains, environnement

(1)	Libellé	81 Services urbains	82 Aménagement urbain	83 Environnement	TOTAL
	DEPENSES (2)	161 245 736	0	0	161 245 736
	Dépenses de l'exercice	45 751 221	0	0	45 751 221
040	Opérations d'ordre de transfert entre section	2 161 428	0	0	2 161 428
16	Emprunts et dettes assimilées	6 490 445	0	0	6 490 445
20	Immobilisations incorporelles	2 910 880	0	0	2 910 880
23	Immobilisations en cours	34 188 468	0	0	34 188 468
	Opérations d'équipement	0	0	0	0
	Restes à réaliser au 31/12	115 494 515	0	0	115 494 515
	RECETTES (2)	261 821 996	0	0	261 821 996
	Recettes de l'exercice	227 140 683	0	0	227 140 683
001	Solde d'exé reporté	129 009 281	0	0	129 009 281
040	Opérations d'ordre de transfert entre section	10 347 176	0	0	10 347 176
13	Subventions d'investissement	8 184 226	0	0	8 184 226
16	Emprunts et dettes assimilées	79 600 000	0	0	79 600 000
	Restes à réaliser au 31/12	34 681 313	0	0	34 681 313
	SOLDE (2)	100 576 260	0	0	100 576 260

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT	A 1.2

FONCTION 8 - Aménagement et services urbains, environnement

(1)	Libellé	Sous fonction 81						
		810 Services communs	811 Eau et assainissement	812 Collecte et traitement ordures ménagères	813 Propreté urbaine	814 Eclairage public	815 Transports urbains	816 Autres réseaux et services divers
DEPENSES (2)		0	161 245 736	0	0	0	0	0
Dépenses de l'exercice		0	45 751 221	0	0	0	0	0
040	Opérations d'ordre de transfert entre section	0	2 161 428	0	0	0	0	0
16	Emprunts et dettes assimilées	0	6 490 445	0	0	0	0	0
20	Immobilisations incorporelles	0	2 910 880	0	0	0	0	0
23	Immobilisations en cours	0	34 188 468	0	0	0	0	0
	Opérations d'équipement	0	0	0	0	0	0	0
Restes à réaliser au 31/12		0	115 494 515	0	0	0	0	0
RECETTES (2)		0	261 821 996	0	0	0	0	0
Recettes de l'exercice		0	227 140 683	0	0	0	0	0
001	Solde d'exé reporté	0	129 009 281	0	0	0	0	0
040	Opérations d'ordre de transfert entre section	0	10 347 176	0	0	0	0	0
13	Subventions d'investissement	0	8 184 226	0	0	0	0	0
16	Emprunts et dettes assimilées	0	79 600 000	0	0	0	0	0
Restes à réaliser au 31/12		0	34 681 313	0	0	0	0	0
SOLDE (2)		0	100 576 260	0	0	0	0	0

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE	A2.2
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES	

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)

Nature (pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et Dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remb.	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des rembts (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de rembt anticipé partiel O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)														
...														
...														
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					159 600 000									
16421 Caisse des dépôts et consignations														
16422 Agence française de développement	Programme d'adduction d'eau potable	1999	2004	31/10/2005	80 000 000	Fixe		3,7		Euro	Semestrielle	Progressif	O	
	Projets environnementaux (Rénovation de réseaux de distribution d'eau potable)	28/11/2017	21/12/2017	30/04/2021	79 600 000	Fixe		0,0		Euro	Semestrielle	Constant	O	
1643 Emprunts en devises (total)														
...														
...														
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)														
...														
...														
Total général					159 600 000									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE	A2.2
REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/2017	Durée résiduelle (en année)	Taux d'intérêt			Annuité l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/2017 (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)												
164 Emprunts auprès d'établissements de crédit (Total)				93 317 029					6 490 445	688 190		
Programme d'adduction d'eau potable (CPF 1121 01 J)	N			13 717 029		Fixe		3,7	6 490 445	688 190		
Projets environnementaux (Rénovation de réseaux de distribution d'eau potable) (CPF 1463 02 V)	N			79 600 000		Fixe		0,0	0	0		
1643 Emprunts en devises (Total)												
16441 Emprunt assortis d'une option de tirage sur la ligne de trésorerie (Total) (1)												
Total général		0		93 317 029					6 490 445	688 190	0	0

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point

(13) Mentionner le ou les index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3

A3 - AMORTISSEMENTS - METHODES UTILISEES

PROCEDURE	CHOIX DU CONSEIL MUNICIPAL	Délibération du 17 octobre 2017																																																																																
AMORTISSEMENT LINEAIRE	<p>Biens de faible valeur : seuil unitaire en deça duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R2321-1 du CGCT)</p> <p>Catégories de biens amortis :</p> <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th style="text-align: center;"><i>Libellé</i></th> <th style="text-align: center;"><i>Durée (année)</i></th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td colspan="2">Immobilisations incorporelles</td> </tr> <tr> <td>Frais liés à la réalisation des documents d'urbanisme</td> <td style="text-align: center;">10</td> </tr> <tr> <td>Frais d'études de recherche et de développement et frais d'insertion</td> <td style="text-align: center;">5</td> </tr> <tr> <td>Subvention d'équipement versée (biens mobiliers, matériel et études)</td> <td style="text-align: center;">5</td> </tr> <tr> <td>Subvention d'équipement versée (bâtiments et installations)</td> <td style="text-align: center;">30</td> </tr> <tr> <td>Aides à l'investissement des entreprises ne relevant d'aucune des deux catégories précédentes</td> <td style="text-align: center;">5</td> </tr> <tr> <td>Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires</td> <td style="text-align: center;"><i>Durée du privilège</i></td> </tr> <tr> <td>Logiciels</td> <td style="text-align: center;">2</td> </tr> <tr> <td>Autres immobilisations incorporelles</td> <td style="text-align: center;">5</td> </tr> <tr> <td colspan="2">Immobilisations corporelles</td> </tr> <tr> <td>Terrains de gisement</td> <td style="text-align: center;"><i>Durée du contrat exploit.</i></td> </tr> <tr> <td>Agencements et aménagement de terrain</td> <td style="text-align: center;">30</td> </tr> <tr> <td>Equipements du cimetière</td> <td style="text-align: center;">20</td> </tr> <tr> <td>Immeubles de rapport</td> <td style="text-align: center;">20</td> </tr> <tr> <td>Installations générales, agencements, aménagements des constructions</td> <td style="text-align: center;">15</td> </tr> <tr> <td>Installation et appareils de climatisation individuelle</td> <td style="text-align: center;">5</td> </tr> <tr> <td>Autres constructions</td> <td style="text-align: center;">10</td> </tr> <tr> <td>Constructions sur sol d'autrui</td> <td style="text-align: center;"><i>Durée du bail à construction</i></td> </tr> <tr> <td>Reseaux de voiries (voies communales et annexes affectées à la circulation)</td> <td style="text-align: center;">Non applicable</td> </tr> <tr> <td>Installation de voiries (principe => immobilisations non amortissables)</td> <td style="text-align: center;">Non applicable</td> </tr> <tr> <td>Installation de voiries - Petit matériel (mats, bornes, panneaux, glissières, matériel de signalisation, ...)</td> <td style="text-align: center;">10</td> </tr> <tr> <td>Installation de voiries - Gros matériel > 1.200.000 XPF</td> <td style="text-align: center;">25</td> </tr> <tr> <td>Réseau d'adduction d'eau</td> <td style="text-align: center;">40</td> </tr> <tr> <td>Réseau d'assainissement</td> <td style="text-align: center;">40</td> </tr> <tr> <td>Réseaux câblés</td> <td style="text-align: center;">30</td> </tr> <tr> <td>Réseau d'électrification</td> <td style="text-align: center;">30</td> </tr> <tr> <td>Autres réseaux</td> <td style="text-align: center;">30</td> </tr> <tr> <td>Matériel roulant d'incendie et de défense civile</td> <td style="text-align: center;">8</td> </tr> <tr> <td>Autre matériel et outillage d'incendie et de défense civile</td> <td style="text-align: center;">5</td> </tr> <tr> <td>Matériel roulant de voirie</td> <td style="text-align: center;">8</td> </tr> <tr> <td>Autres installations, matériel et outillage technique</td> <td style="text-align: center;">10</td> </tr> <tr> <td>Installations générales, agencements et aménagement divers</td> <td style="text-align: center;">15</td> </tr> <tr> <td>Matériel de transport - Véhicule</td> <td style="text-align: center;">5</td> </tr> <tr> <td>Matériel de transport - Camions et véhicules industriels</td> <td style="text-align: center;">8</td> </tr> <tr> <td>Matériel de bureau électrique/ électronique/ informatique</td> <td style="text-align: center;">3</td> </tr> <tr> <td>Matériel de bureau</td> <td style="text-align: center;">7</td> </tr> <tr> <td>Mobilier</td> <td style="text-align: center;">10</td> </tr> <tr> <td>Coffre-fort</td> <td style="text-align: center;">20</td> </tr> <tr> <td>Autres immobilisations corporelles</td> <td style="text-align: center;">10</td> </tr> </tbody> </table> <p>Les biens de faible valeur sont amortis sur une durée d'une année. Le montant maximal des biens dits de faible valeur est fixé à 100.000 XPF</p>	<i>Libellé</i>	<i>Durée (année)</i>	Immobilisations incorporelles		Frais liés à la réalisation des documents d'urbanisme	10	Frais d'études de recherche et de développement et frais d'insertion	5	Subvention d'équipement versée (biens mobiliers, matériel et études)	5	Subvention d'équipement versée (bâtiments et installations)	30	Aides à l'investissement des entreprises ne relevant d'aucune des deux catégories précédentes	5	Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	<i>Durée du privilège</i>	Logiciels	2	Autres immobilisations incorporelles	5	Immobilisations corporelles		Terrains de gisement	<i>Durée du contrat exploit.</i>	Agencements et aménagement de terrain	30	Equipements du cimetière	20	Immeubles de rapport	20	Installations générales, agencements, aménagements des constructions	15	Installation et appareils de climatisation individuelle	5	Autres constructions	10	Constructions sur sol d'autrui	<i>Durée du bail à construction</i>	Reseaux de voiries (voies communales et annexes affectées à la circulation)	Non applicable	Installation de voiries (principe => immobilisations non amortissables)	Non applicable	Installation de voiries - Petit matériel (mats, bornes, panneaux, glissières, matériel de signalisation, ...)	10	Installation de voiries - Gros matériel > 1.200.000 XPF	25	Réseau d'adduction d'eau	40	Réseau d'assainissement	40	Réseaux câblés	30	Réseau d'électrification	30	Autres réseaux	30	Matériel roulant d'incendie et de défense civile	8	Autre matériel et outillage d'incendie et de défense civile	5	Matériel roulant de voirie	8	Autres installations, matériel et outillage technique	10	Installations générales, agencements et aménagement divers	15	Matériel de transport - Véhicule	5	Matériel de transport - Camions et véhicules industriels	8	Matériel de bureau électrique/ électronique/ informatique	3	Matériel de bureau	7	Mobilier	10	Coffre-fort	20	Autres immobilisations corporelles	10	
<i>Libellé</i>	<i>Durée (année)</i>																																																																																	
Immobilisations incorporelles																																																																																		
Frais liés à la réalisation des documents d'urbanisme	10																																																																																	
Frais d'études de recherche et de développement et frais d'insertion	5																																																																																	
Subvention d'équipement versée (biens mobiliers, matériel et études)	5																																																																																	
Subvention d'équipement versée (bâtiments et installations)	30																																																																																	
Aides à l'investissement des entreprises ne relevant d'aucune des deux catégories précédentes	5																																																																																	
Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	<i>Durée du privilège</i>																																																																																	
Logiciels	2																																																																																	
Autres immobilisations incorporelles	5																																																																																	
Immobilisations corporelles																																																																																		
Terrains de gisement	<i>Durée du contrat exploit.</i>																																																																																	
Agencements et aménagement de terrain	30																																																																																	
Equipements du cimetière	20																																																																																	
Immeubles de rapport	20																																																																																	
Installations générales, agencements, aménagements des constructions	15																																																																																	
Installation et appareils de climatisation individuelle	5																																																																																	
Autres constructions	10																																																																																	
Constructions sur sol d'autrui	<i>Durée du bail à construction</i>																																																																																	
Reseaux de voiries (voies communales et annexes affectées à la circulation)	Non applicable																																																																																	
Installation de voiries (principe => immobilisations non amortissables)	Non applicable																																																																																	
Installation de voiries - Petit matériel (mats, bornes, panneaux, glissières, matériel de signalisation, ...)	10																																																																																	
Installation de voiries - Gros matériel > 1.200.000 XPF	25																																																																																	
Réseau d'adduction d'eau	40																																																																																	
Réseau d'assainissement	40																																																																																	
Réseaux câblés	30																																																																																	
Réseau d'électrification	30																																																																																	
Autres réseaux	30																																																																																	
Matériel roulant d'incendie et de défense civile	8																																																																																	
Autre matériel et outillage d'incendie et de défense civile	5																																																																																	
Matériel roulant de voirie	8																																																																																	
Autres installations, matériel et outillage technique	10																																																																																	
Installations générales, agencements et aménagement divers	15																																																																																	
Matériel de transport - Véhicule	5																																																																																	
Matériel de transport - Camions et véhicules industriels	8																																																																																	
Matériel de bureau électrique/ électronique/ informatique	3																																																																																	
Matériel de bureau	7																																																																																	
Mobilier	10																																																																																	
Coffre-fort	20																																																																																	
Autres immobilisations corporelles	10																																																																																	

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS	A4

A4 - ETAT DES PROVISIONS

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/2017	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE
PROVISIONS BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0					
Provisions pour pertes de change....						
Provisions pour garantie d'emprunts...						
Autres provisions pour risques...						
.....						
Provisions pour dépréciation (2)						
- des immobilisations						
- des stocks...						
- des comptes de tiers						
- des comptes financiers...						
TOTAL PROVISIONS BUDGETAIRES	0					
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Prov pour risques et charges (2)	0		0	0	0	0
Provisions pour pertes de change....						
Provisions pour garantie d'emprunts...						
Autres provisions pour risques contentieux						0
.....						
Provisions pour dépréciation (2)	0		31 080 524	31 080 524	0	31 080 524
- des immobilisations						
- des stocks...						
- des comptes de tiers	0		31 080 524	31 080 524	0	31 080 524
- des comptes financiers...						
TOTAL PROVISIONS SEMI BUDGETAIRES	0		31 080 524	31 080 524	0	31 080 524

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée;

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples: provision pour litiges et contentieux au titre du procès....; provisions pour dépréciation des immobilisations et l'équipement...)

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A6.1
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (hors RAR) (BP + BS + DM)	Réalizations (hors RAR)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A+B		8 800 000	8 651 873
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		6 600 000	6 490 445
16422	Agence française de dévelmnt.	6 600 000	6 490 445
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		2 200 000	2 161 428
139148	Autres Communes	2 200 000	2 161 428

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	8 651 873	115 494 515	0	124 146 388

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A6.2
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (hors RAR) (BP + BS + DM)	Réalisations (hors RAR)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a+b		17 000 000	10 347 176
	Ressources propres externes de l'année (a)	0	0
	Ressources propres internes de l'année (b) (2)	17 000 000	10 347 176
28031	Frais d'études	158 610	158 610
281531	Réseaux d'adduction d'eau	9 725 282	9 725 282
281534	Réseaux d'électrification	386 437	386 437
28188	Autres immo corporelles	129 671	76 847
<i>021</i>	<i>Virement de la section de fonctionnement (d)</i>	6 600 000	0

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R1068 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponible	10 347 176	34 681 313	129 009 281	0	174 037 770

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres II	124 146 388
Ressources propres disponibles IV	174 037 770
Solde V = IV - II(3)	49 891 382

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(3) Indiquer le signe algébrique.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
VARIATION DU PATRIMOINE (article R.2313-3 du CGCT) - ENTREES	A10.1
VARIATION DU PATRIMOINE (article R.2313-3 du CGCT) - SORTIES	A10.2

A10.1- ETAT DES ENTREES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS

Modalités d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement	
Acquisitions à titre onéreux		0	0		
Acquisitions à titre gratuit		0	0		
Mise à disposition		0	0		
Affectation		0	0		
Mises en concession ou affermage		0	0		
Divers		0	0		
TOTAL GENERAL		0	0		

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS	A10.3

A10.3 - OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS

Pour mémoire		Crédits ouverts (BP + DM)
Chapitre 024	<i>Produits des cessions d'immobilisations</i>	
	Produit des cessions	Réalisations
Compte 775	Produits des cessions d'immobilisations	0
Compte 675	Valeurs comptables des immobilisations cédées	0

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN	B2.1
AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP			Restes à financer (exercices au-delà de N+1)	
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 1/1/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Crédits de paiement réalisés durant l'exercice N		
AP006	Rénovation des réseaux AEP	458 000 000		458 000 000		129 000 000	34 188 468	329 000 000
	Total	458 000 000	0	458 000 000	0	129 000 000	34 188 468	329 000 000

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

IV – ANNEXE	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C2

C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication sur place et de prendre copie totale ou partielle € ses frais.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public (3)</u> Affermage du service de public de l'eau potable (contrat du 01/10/2013)	Polynésienne des eaux	Polynésienne des eaux	Société par Actions Simplifiées ou S.A.S	90 000 000
<u>Détention d'une part du capital</u> ...				
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u> ...				
<u>Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme</u> ...				
<u>Autres.</u> ...				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat etc... et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement ;

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif) ;

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée ...).

IV – ANNEXE	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

**Compte Administratif, Exercice 2017 (Budget Annexe de l'eau)
D2 – ARRETE - SIGNATURES**

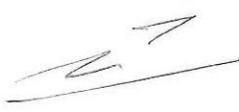
	Nombre de membres en exercice ... 33 Nombre de membres présents ... 29 Nombre de suffrages exprimés ... 29
	VOTES : Pour ... 29 Contre ... 00 Abstentions ... 00
	Date de convocation : 21/03/2018
Présenté par la Première Adjointe au Maire,	
A Pirae, le 27/03/2018	
Le 27/03/2018	
Délibéré par le Conseil municipal (2), réuni en session ordinaire.	
A Pirae, le 27/03/2018	

Les membres de l'assemblée délibérante (2)

N°	Prénom et Nom	Fonction	PRESENCE/ABSENCE	Emargement
1	M. Edouard FRITCH	Maire	ABSENT	
2	Mme Yvette LICHTLE	Premier Adjoint		
3	M. Abel TEMARII	Deuxième Adjoint		

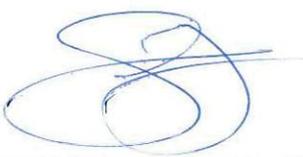
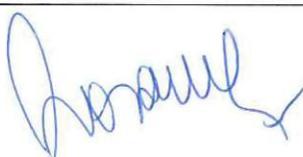
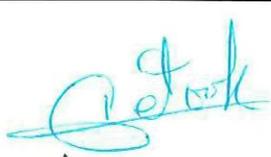
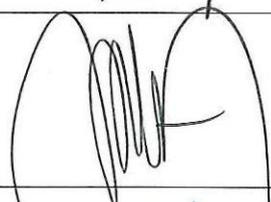
IV – ANNEXE	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Compte Administratif, Exercice 2017 (Budget Annexe de l'eau)
D2 – ARRETE - SIGNATURES

4	Mme Marie-Madeleine MAO	Troisième Adjoint	ABSENTE	
5	M. Félix ATEM	Quatrième Adjoint		
6	Mme Lorraine HUNTER	Cinquième Adjoint		
7	M. Heimana TAURAA	Sixième Adjoint		
8	Mme Eliane LECHENE	Septième Adjoint		
10	M. Yvonnick RAFFIN	Huitième Adjoint		
11	Mme Yvannah POMARE-TIXIER	Neuvième Adjoint		
12	M. Jean CHICOU	Conseiller Municipal		
13	Mme Miriama MACE	Conseiller Municipal	ABS PROCURATION Christophe TAURAATUA	
14	M. Jean-Claude PAQUIER	Conseiller Municipal	ABS PROCURATION Irvine PARO	

IV – ANNEXE	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

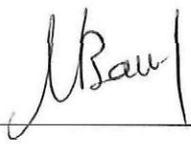
Compte Administratif, Exercice 2017 (Budget Annexe de l'eau)
D2 – ARRETE - SIGNATURES

14	Mme Doris RAUFEA	Conseillère Municipale		
15	M. Léon MAKE	Conseiller Municipal		
16	Mme Maire SVARC	Conseillère Municipale		
17	M. Christophe TAURAATUA	Conseiller Municipal		
18	M. Samuel MOO SUNG	Conseiller Municipal		
19	M. Tere MAONO	Conseiller Municipal	ABS PROCURATION Rosana TEHOIRI	
20	M. Christophe TEAO	Conseiller Municipal	ABS PROCURATION Raiarii TETOIFA	
21	Mme Riveta URAHUTIA	Conseillère Municipale	ABS PROCURATION Heimana TAURAA	
22	M. Milton PARAUE	Conseiller Municipal		
23	Mme Taiana THUNOT-TEPU	Conseillère Municipale		

IV – ANNEXE	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Compte Administratif, Exercice 2017 (Budget Annexe de l'eau)

D2 – ARRETE - SIGNATURES

24	Mme Turere FOLIAKI	Conseillère Municipale	ABS PROCURATION Yvette LICHTLE	
25	Mme Rosana TEHOIRI	Conseillère Municipale		
26	M. Kapo MOU KAM TSE	Conseiller Municipal		
27	Mme Keehi WONG	Conseillère Municipale	ABS	
28	Mme Raiarii TETOOFA	Conseillère Municipale		
29	M. Irvine PARO	Conseiller Municipal		
30	Mme Béatrice VERNAUDON	Conseillère Municipale	ABSENTE PROCURATION Maiana BAMBRIDGE	
31	Mme Maiana BAMBRIDGE	Conseillère Municipale		
32	M. Théodore TETUAETARA	Conseiller Municipal	ABS	
33	Mme Thilda HAREHOE	Conseillère Municipale		

IV – ANNEXE	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Compte Administratif, Exercice 2017 (Budget Annexe de l'eau)
D2 – ARRETE - SIGNATURES

Certifié exécutoire par le Maire (1), compte tenu de la transmission à la Subdivision administrative des îles du vent, le **29 MARS 2018**
et de la publication le **29 MARS 2018**

Par délégation du Maire,


Mme Yvette LICHTLE
1er Adjoint



Fait à PIRAE, le **29 MARS 2018**

- (1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme ;
- (2) Indiquer le conseil municipal ou l'assemblée délibérante.

